



accueil de loisirs
**la courte
échelle**

>> Les mercredis de novembre et décembre 2021



Programme pour les
enfants de 7 à 14 ans



Accueil de loisirs intercommunal
La Courte Echelle
215, Chemin des abeilles
84110 Vaison-la-Romaine
Tél. : 04 90 28 72 03
[lacourteechelle@vaison-ventoux.fr](mailto:laourteechelle@vaison-ventoux.fr)

> Pour les enfants de 3 à 14 ans,
curieux de nature !

Accueil les mercredis

L'accueil de loisirs reçoit vos enfants tous les mercredis de 7h45 à 18h (18h15 pour les parents disposant d'une attestation de leur employeur).

L'après-midi, arrivée entre 13h et 14h.

Inscription (à la journée, demi-journée, avec ou sans repas) via le portail familles, au plus tard la veille avant 14h :

<https://vaison-ventoux.portail-familles.net>



Menus sur www.vaison-ventoux.fr



Dinos (7 ans) / Crocos (8 ans)

Mercredi 10 novembre : le matin, peinture sur vitre et fabrication de boules de graisses pour les oiseaux. L'après-midi, balade aux alentours pour ramasser des pommes de pin et création d'un arbre à émotions.

Mercredi 17 novembre : matinée spéciale sur les oiseaux du coin ! Coloriage et apéro-philosophie. L'après-midi, Jeu de l'oie, quizz sur les oiseaux et création d'un arbre à émotions.

Mercredi 24 novembre : le matin, jeux collectifs et atelier culinaire. L'après-midi, balade aux champignons, cabane à l'accueil de loisirs et création d'un arbre à émotions.

Mercredi 1^{er} décembre : le matin, atelier brico/nichoir, décorations de Noël et bonhomme de neige. L'après-midi, jeux collectifs à l'intérieur.

Mercredi 8 décembre : fin de l'atelier brico/nichoir, décorations de Noël (bis) et bonhomme de neige . L'après-midi, balade pour identifier les oiseaux et fabrication de cadeaux.

Mercredi 15 décembre : le matin, fabrication de cadeaux pour les copains. L'après-midi, loterie des lutins et goûter très spécial.

Info +

Les conditions d'accueil en vigueur cet été sont levées.

L'accueil de loisirs *La Courte Echelle* accepte donc tous les enfants.



Toon's (9 ans et +)

■ **Mercredi 10 novembre** : le matin, fabrication d'un calendrier de l'Avent, décorations et concours de Noël : un bonhomme de neige. L'après-midi, défi-fou !

■ **Mercredi 17 novembre** : le matin, atelier calendrier de l'avent et bonhomme de neige. L'après-midi, rallye-photo !

■ **Mercredi 24 novembre** : le matin, finition du calendrier de l'avent. L'après-midi, loto de Noël.

■ **Mercredi 1^{er} décembre** : le matin, création de cartes de vœux pour nos amis « les anciens ». L'après-midi, à nos cabanes !

■ **Mercredi 8 décembre** : le matin, balade et distribution de nos cartes de vœux dans les boîtes aux lettres « des anciens ». L'après-midi, création de petits cadeaux pour la loterie des petits lutins avec les Dinos/Crocos .

■ **Mercredi 15 décembre** : le matin, atelier culinaire : petits gâteaux de Noël. Réalisation d'un bonhomme de neige. L'après-midi, loterie des lutins et goûter de Noël.



Vacances de Noël

> Du 20 au 23 décembre

Inscriptions pour les repas du 8 novembre au 1^{er} décembre inclus

Pour les demi-journées sans repas, inscriptions jusqu'au 10 décembre

Suivez l'actualité de l'accueil de loisirs sur www.vaison-ventoux.fr

► Les animations proposées sont adaptées à l'âge des enfants, dans leur contenu aussi bien que dans leur déroulement.

► Les enfants sont accueillis par une équipe d'animation diplômée, agréée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

► L'équipe est à votre écoute constante pour améliorer la qualité de l'accueil, n'hésitez pas à échanger avec elle.

► L'équipe de l'accueil de loisirs est chargée de faire appliquer le règlement intérieur de la structure (disponible sur place ou sur le site de la Communauté de communes Vaison Ventoux : www.vaison-ventoux.fr).

Combien ça coûte ?

Bon à savoir

Les frais journaliers de l'accueil de loisirs sont déductibles des impôts pour les enfants de moins de 7 ans. Pensez à demander une attestation en début d'année.

La participation financière des familles varie selon leurs revenus (voir tranches du quotient familial).

Habitants de l'intercommunalité *

	JOURNEE 1 ^{er} enfant	JOURNEE 2 ^{ème} enfant	JOURNEE 3 ^{ème} enfant	DEMI- JOURNEE
QF ≤ 728	9,20€	7,80€	4,60€	4,10€
729 ≤ QF ≤ 1070	9,70€	8,20€	4,80€	4,30€
1071 ≤ QF ≤ 1500	10,20€	8,80€	5,10€	4,60€
1501 ≤ QF ≤ 2000	11,20€	9,50€	5,70€	5,10€
QF ≥ 2001	12,20€	10,40€	6,10€	5,60€
Non connus	12,20€	10,40€	6,10€	5,60€

Habitants hors interco

JOURNEE	DEMI-JOURNEE
13,80€	6,15€
14,55€	6,45€
15,30€	6,90€
16,80€	7,65€
18,30€	8,40€
18,30€	8,40€



* Communes de Brantes / Buisson / Cairanne / Crestet / Entrechaux / Faucon / Mollans-sur-Ouvèze / Puyméras / Rasteau / Roaix / Sablet / Saint-Léger-du-Ventoux / Saint-Marcellin-les-Vaison / Saint-Romain-en-Viennois / Saint-Roman-de-Malegarde / Savoillans / Séguret / Vaison-la-Romaine / Villedieu.